



PROCÈS -VERBAL
Séance du 05 juin 2024
À 20H00

Membres du Conseil Municipal			
En exercice	Présents	Votants (dont 3 pouvoirs)	Absents
14	10	13	04
Date de la convocation et de l'affichage/publication			
30 Mai 2024			
VOTES			
Pour	Contre	Abstention	
13	0	0	

Le **Mercredi 5 Juin 2024**, à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, BALLANGER Amandine, DRAPEAU Claire, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, et Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, AUMONT Charles, LUCAS Cédric, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil Municipal étant composé de **quatorze Membres**.

Sont absents, excusés et procurations :

Madame BERSOUT Stéphanie a donné pouvoir à Monsieur BARITEAU Philippe
Madame GONÇALVES Sidalia a donné pouvoir à LUCAS Cédric
Monsieur FRIDJA Olivier a donné pouvoir à Monsieur TERRIEN Philippe
Monsieur DURRANT Arnaud est absent excusé

Madame DRAPEAU Claire est élue Secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame BERNARD Micheline, le Maire.

1°) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2024.

2°) ESPACE CULTUREL / LIEU PARTAGÉ

※ **Point sur le dossier**

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'une réunion est prévue le 07 juin 2024 avec Monsieur DEVILLE, Conseiller pour le livre et la lecture de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, afin de préciser les conditions d'octroi de subventions. Une réunion de travail est prévue avec le maître d'œuvre Monsieur Éric FRAIRE le 11 juin 2024.

※ **Consultation de bureaux d'études hydrologiques**

Madame le Maire rappelle le projet de recours à la géothermie sur nappe, dans le cadre du futur espace culturel et des bâtiments actuels de la Mairie. Elle informe le Conseil Municipal que la Commune doit lancer une consultation afin qu'une mission d'étude hydrologique soit réalisée sur la connaissance de la ressource géothermique.

Cette mission a pour objectifs de :

- Vérifier la disponibilité de la ressource et de déterminer la faisabilité théorique de cette solution énergétique.
- Accompagner la Municipalité dans les différentes étapes de la réalisation du projet de géothermie sur nappe.

Madame Audrey DESPORT-KHOURY, chargée d'Études à la Mission Énergie du Département de la Charente-Maritime nous a transmis une liste de six Bureaux d'Études Hydrogéologiques-RGE Géothermie.

Ces explications entendues et après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'envoyer l'ensemble des pièces nécessaires à la consultation, aux six Bureaux d'Études suivants : HYGÉO EAU ET ENVIRONNEMENT (86550 MIGNALOUX BEAUVOIR), HYDRO INVEST (16000 ANGOULÊME), ANTEA FRANCE BORDEAUX (33700 MÉRIGNAC), ARTELIA BORDEAUX (33185 LE HAILLAN), NFT ENVIRONNEMENT (33400 TALENCE) et ECR ENVIRONNEMENT SUD-OUEST BORDEAUX (33610 CANEJAN).

3°) ÉGLISE SAINT-LAURENT

- Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'une réunion de chantier est prévue le 07 juin prochain afin d'évoquer les derniers points de la restauration des extérieurs : Le parvis, le retable et la cloche.
Avant de signer le devis de restauration de la cloche avec l'entreprise LUSSAULT, le Conseil Municipal souhaite s'assurer que la société PATRIMOINE AUTHIER, titulaire de cette prestation accepte une moins-value sur le marché.
- La Fondation du Patrimoine va pouvoir débloquer les fonds (cagnotte de 12 570,00 € et une subvention de 15 000, 00 €) affectés à la première tranche des travaux. Afin de remercier l'ensemble des donateurs et la Fondation du Patrimoine, une animation autour de l'église sera organisée d'ici la fin de l'année.
- Madame le Maire présente l'estimatif des travaux intérieurs et des subventions accordées :

Travaux : 577 164,26 € HT soit, 692 597,11 € TTC

Subventions accordées :

- DRAC :	140 520,00 €
- RÉGION :	80 000,00 €
- DÉPARTEMENT :	93 000,00 €

Le Conseil Municipal souhaite attendre 2025 pour lancer cette 2^{ème} tranche de travaux.

4°) SALLE DES FÊTES : MISE À JOUR DE LA CONVENTION D'UTILISATION

Les principales modifications apportées sont les suivantes :

- Il est stipulé que « nul ne peut se servir de « prête-nom » pour une personne extérieure à la Commune ».
- La mise en place d'un formulaire de réservation.
- La validation de la réservation est effective au retour de la convention signée et 50 % du prix réglé.
- Un formulaire d'état des lieux plus complet présenté sous forme de tableau entrée / Sortie.

- Après la validation de l'état des lieux de sortie, la restitution de la caution est effectuée à la Mairie.
- Le délai de prévenance d'annulation est de 3 mois minimum, sauf en cas de force majeure.
- Une caution de 100,00 € est demandée pour ménage non fait.

5°) BUDGET : DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la décision suivante pour un « trop perçu » de la cantine : Transfert de 25,- € du chapitre 67 article 673 au chapitre 011 article 60631.

6°) PERSONNEL COMMUNAL

- Contrat et titularisation :

- ▶ Le contrat de Madame Rachel TARIEUL arrivant à échéance le 31 juillet 2024 et l'Agente donnant entière satisfaction, une rencontre est prévue prochainement afin de lui proposer son renouvellement.
- ▶ Monsieur Yann LE DRÉVO terminant sa période de stage le 1^{er} juillet 2024, il sera donc titularisé à cette date.

- Mise à jour du tableau de classement

Au vu des différents avancements de grades, il convient d'approuver le tableau des postes et des effectifs au 05 juin 2024, *joint en annexe*.

- Dossier d'Allocation chômage de retour à l'Emploi

Madame le Maire informe l'Assemblée des nouvelles démarches effectuées. Plusieurs Organismes d'État ont été sollicités. En effet, l'article R-5426.1 du Code du Travail précise que « le contrôle de la condition d'aptitude au travail prévu à l'article L5421-1 relève de la compétence du Préfet ». Seule une inaptitude au travail invaliderait le versement de la demande de cette allocation.

7°) VOIRIE

- ▶ Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, fait un compte rendu des travaux en cours. La RD 205 E₃, du carrefour de la Rue de l'Aunis et de la rue Eugène Charron au rond-point de la ZA du Fief Magnou va être remise en état par le Département avant d'être rétrocédée à la Commune. Comme convenu, la Commune va faire poser des bordures devant le domicile de Madame et Monsieur GUYOMARD pour un coût de 7 135,00 €.
- ▶ D'ici quelques semaines, l'Entreprise LONGUÉPÉE va reprendre les travaux de « la liaison douce » et effectuer ceux de la rue de l'Augerie et de la Petite rue de l'Augerie.
- ▶ Des travaux d'entretien sont envisagés à Villeneuve (Rue des Vignes, traversée du village, carrefour des roulières jusqu'à la limite communale). Le Syndicat Départemental de la Voirie propose un devis de 10 800,00 € pour 4 jours d'utilisation d'un enrobeur / projeteur.
- ▶ Monsieur Philippe BARITEAU va solliciter l'association « VIVRE ACTIF » pour l'entretien des nouvelles haies plantées lors de l'aménagement foncier. En effet le contrat de 2 ans avec la société « MON JARDIN EN CHARENTE » est arrivé à terme.

8°) INFORMATIONS LOTISSEMENTS - COMMERCE

- Madame le Maire informe l'Assemblée que le lotisseur P2I titulaire du Permis d'Aménager à PUYDROUARD est en redressement judiciaire. D'autres promoteurs s'intéressent à ce projet ainsi qu'à celui de l'entrée du bourg de FORGES.
- La Commune est sollicitée par les supérettes API pour une éventuelle implantation locale. Le Conseil Municipal va proposer un questionnaire à compléter par les habitants, lors de la distribution du prochain bulletin municipal.

9°) FÊTE DU VILLAGE DU 29 JUIN 2024

Madame Amandine BALLANGER, Conseillère Municipale Déléguée, rappelle au Conseil Municipal le déroulé de la journée :

- ▶ Le matin : Fête de l'école.
- ▶ À midi : Pique-nique partagé.
- ▶ L'après-midi : Animations diverses proposées par les Associations et le Conseil Municipal des Jeunes.
- ▶ À partir de 19H00 : Barbecue à volonté.
- ▶ 23H00 : Tirage du feu d'artifice.

10°) BULLETIN COMMUNAL

Monsieur Gilbert BERNARD, Conseiller Municipal Délégué, communique à l'Assemblée l'avancée du Bulletin Municipal, la distribution est prévue à la mi-juillet.

11°) QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire communique les chiffres du recensement effectué en début d'année : 1 265 habitants contre 1 341 en 2021. Elle constate également un chiffre important de logements vacants (61).
- Madame le Maire présente le document provisoire du Plan Communal de Sauvegarde qu'il convient de compléter en Conseil Municipal. Un article va paraître dans le prochain bulletin pour faire appel aux personnes volontaires ayant des compétences professionnelles dans le cadre de la gestion d'une situation de crise ou dans les domaines : Paramédical, psychologie, logistique....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.

La prochaine séance de Conseil Municipal se déroulera le 29 juillet 2024 à 20H00.

La secrétaire de séance

Claire DRAPEAU



Le Maire

Micheline BERNARD



TABLEAU DES POSTES ET DES EFFECTIFS

GRADES	POSTE OCCUPÉ					POSTE VACANT		date/N°Délib, portant création/modification du temps de travail
	CATEG	NBRE AGENT	POSTE OCCUPÉ	DURÉE HEBDO. DU POSTE	STATUT (stagiaire, titulaire, contractuel)	POSTE VACANT	DURÉE HEBDO. DU POSTE ET NBRE	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Rédacteur (C.P)	B	1	Secrétaire de Mairie	35H00	Titulaire			23/10/2023 (création)
Adjoint Administratif	C							
Adjoint Administratif principal de 1ère classe (C.T)	C	1	Secrétariat Mairie	35H00	Titulaire	Secrétariat	35h00 (1)	
Adjoint Administratif principal de 1ère classe (E.R)	C	1	Agente Postale	20H00	Titulaire	Secrétariat	35h00 (2)	05/06/2024 (création)
Adjoint Administratif principal de 2ème classe (S.M)	C	1	Secrétariat bibliothèque	10H00	Contractuelle	Agent(e) Postal	20h00 (1)	
FILIERE TECHNIQUE								
Adjoint Technique Principal de 1ère classe (B.D)	C	1	Agent espaces verts	35H00	1 Titulaire	Agent espaces verts	35h00 (1)	15/05/2023 (création)
Adjoint Technique Principal de 1ère classe (V,B)	C	1	Cantinière	35H00	Titulaire	Cantinière	35h00 (1)	15/05/2023 (création)
Adjoint Technique Principal de 1ère classe (C.Petr)	C	1	Agent école	30H00	Titulaire	Agent école	30h00 (1)	15/05/2023 (création)
Adjoint Technique Principal de 1ère classe (L.T)	C	1	Aide Cantinière	28H00	Titulaire	Aide Cantinière	28h00 (1) 30h00 (1)	15/05/2023 (création)
Adjoint Technique Principal de 2ème classe (L.L)	C	1	Agent école	30H00	Titulaire	Aide Cantinière	20h00 (1) 21h00 (1) 25h00 (1) 30h00 (1)	
Adjoint Technique (jusqu'au 31/01/2025) (R.T)	C	1	Agent École/ Restauration scolaire	28H00	Contractuelle			
Adjoint Technique 1 Agente titulaire 9h00 (en disponibilité depuis le 30/05/2020 (N.V)) et 1 Agente titulaire 28h00 (au 01/01/2023) (C.R)	C	2	Agentes École/ Restauration scolaire	09H00 (1) 28H00 (1)	Titulaires	Agentes École/ Restauration scolaire	20h00 (1) et 25h00(1)	
Adjoint Technique (YLD)	C	1	Agent espaces verts	35H00	Titulaire au 01/07/2024			
Adjoint Technique (M.T)	C	1	Agent d'entretien	8H00	Contractuelle			
FILIERE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE								
ATSEM Principal de 1ère classe						Agent École	30H00 (1)	